

Forfait Saison CAF Hiver 19/20
Pelvoux – Vallouise
(valable jusqu'au 21/12/2019)

La station ouvrira à partir du 21 Décembre 2019 et le restera jusqu'au 29 Mars 2020 (sous réserve des conditions d'enneigement).

Le tarif **CAF** est valable uniquement pour les adhérents du CAF de l'argentière jusqu'au 21/12/2019.

Le tarif **CAF** pour le forfait saison est le suivant :

165,00€

A titre informatif, **la date du 21 Décembre 2019 sera scrupuleusement respectée et ne fera l'objet d'aucune dérogation.**

Le forfait saison CAF n'offre pas de réciprocité avec la station de Puy St Vincent.

Le forfait saison est nominatif, intransmissible et incessible à un tiers. Il doit obligatoirement comporter la photo du titulaire. Les forfaits saison ne feront l'objet **d'aucun remboursement**, quelle que soit la raison. (Voir les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation).

Il est conseillé de souscrire une assurance avec votre forfait saison, au tarif de **39€** qui vous permettra d'être assuré en cas d'accident de ski au cours de la saison (documentation relative aux garanties de l'assurance disponible sur notre site internet). Afin d'être assuré, vous devez **obligatoirement** souscrire l'assurance au même moment que l'achat de votre forfait. Il ne sera pas possible de l'ajouter au forfait une fois que celui-ci aura déjà été édité.

Pour réserver votre **Forfait Saison CAF**, il faut :

- Remplir le formulaire de réservation qui se trouve à la page suivante et nous le retourner par courrier accompagné d'une **photo d'identité récente et de bonne qualité (les photos en noir et blanc, à fort contraste ou ne permettant tout simplement pas de voir le visage de la personne ne seront pas acceptés) avec nom et prénom inscrit au dos, d'une photocopie de pièce d'identité et d'un justificatif d'adhésion au CAF pour la saison 2019-2020.** Votre forfait sera prêt la semaine de l'ouverture de la station aux caisses des Remontées Mécaniques.

Le règlement de votre forfait sera effectué en même temps que votre réservation.

Pour tout règlement par chèque, il vous suffit de joindre au formulaire un chèque du montant de votre achat (assurance incluse le cas échéant). Ce chèque sera encaissé à réception du formulaire de réservation.

L'ordre à indiquer sur le chèque est : **Alpes Ski Développement.**

Forfait Saison CAF Hiver 19/20
Pelvoux – Vallouise
(valable jusqu'au 21/12/2019)

NOM PRENOM : Email (majuscules) :

Adresse :

..... Tél :

NOM	PRENOM	Type de Forfait	Assurance (39€)		Total (€) forfait + assurance
			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> CAF			

TARIF SPECIAL SAISON CAF : **165,00 €**

Règlement effectué par :

Chèques-Vacances :€

Chèque(s) : Montant 1^{er} chèque :€ 2^{ème} chèque :€

Date d'encaissement du 2^{ème} chèque : (50% à réception, 50% au plus tard le 10 Décembre 2019)